

Du Val de Mad à la Seille

THIAUCOURT-REGNIÉVILLE

Le sénateur Jean-François Husson en visite au collège



Le sénateur a rappelé le fonctionnement des institutions aux délégués.

Vendredi, le sénateur Jean-François Husson a rendu visite aux élèves délégués du collège Ferdinand-Buisson, dans le but de les préparer à la visite du Sénat lors du voyage à Paris du 23 juin prochain.

Cette démarche éducative visait à mieux faire connaître le fonctionnement des institutions, le rôle des parlementaires dont celui des sénateurs notamment en matière du vote des lois. Il a été aussi question de l'élection des sénateurs au suffrage indirect.

Rapporteur général de la commission des finances, le sénateur a donné l'exemple du cheminement d'un projet de loi sur le sport, entre l'assemblée nationale et le sénat.

M. Husson a répondu aux questions des élèves en rappelant qu'il était généralement à Paris du mardi au jeudi, puis sur le terrain le reste de la semaine avec la présentation d'une journée type très chargée.

« En France, nous avons la séparation des pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire. C'est le pouvoir du peuple pour le peuple », a-t-il indiqué aux collégiens, avant de revenir sur son parcours et son engagement.

Lors de leur visite à Paris, les collégiens visiteront aussi le Panthéon où reposent deux Meurthe-et-mosellans, L'abbé Grégoire du Lunévillois et le mari de Simone Veil, originaire de Blâmont.

Ce petit cours d'éducation civique a vivement intéressé les collégiens en attendant la découverte du

Palais du Luxembourg.